

Bulletin d'inscription

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 300 premières réponses parvenues dans les délais. IDEAL Connaissances est un organisme de formation déclaré sous le n° 11.94.07.205.94. Votre inscription est donc déductible des cotisations dues au titre de la formation continue.

à retourner avant
le 13 octobre 2008 à

IDEAL Connaissances
93 avenue de fontainebleau
94276 LE KREMLIN BICETRE
Cedex

Nom Prénom

Fonction

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Tél. organisme Fax organisme

Tél. direct Fax direct

E-Mail

Adresse de facturation si différente :

Organisme

Adresse

Code postal Ville

S'inscrit au 1^{er} Forum « Forêts privées et Collectivités locales » - Agir pour une valorisation économique et une gestion durable

TARIFS

Intervenants, adhérents IDEAL, abonnés aux réseaux

Aménagement foncier et Espaces Naturels et Biodiversité gratuit
Collectivités publiques ou associations 150 € TTC
Entreprises 250 € TTC

Ces prix comprennent la participation aux ateliers, à l'ensemble des séances plénières, aux déjeuners et les transports en navette. L'hébergement est à la charge du participant.

REPAS

Je participerai au **déjeuner** du jeudi 23 octobre 25 € TTC
Je participerai au **dîner** du jeudi 23 octobre 25 € TTC
Je participerai au **déjeuner** du vendredi 24 octobre 25 € TTC

RÈGLEMENT à établir à l'ordre de IDEAL Connaissances

je règle par chèque
 je règle par mandat administratif (> 60 euros)

Ci-joint mon règlement de euros

Je désire recevoir :

un fichet de réduction SNCF
 une attestation de présence
 une convention de stage

*L'abonnement aux Réseaux comprend :
* 3 formations techniques annuelles,
* un accès au forum d'échange et à la bibliothèque ainsi qu'un accès illimité à tous les événements organisés par IDEAL Connaissances.

Contact : **Lucie HESLOUIN**
01 45 15 09 52
l.heslouin@idealconnaissances.com

Les déjeuners non réglés à l'inscription ne seront pas pris en compte

Fait à
le
signature



Bulletin d'inscription

1^{er} forum national “ Forêts privées et collectivités locales ”

Inscription obligatoire

Pour une meilleure qualité des débats, le nombre de places disponibles par atelier et forum est limité.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

JEUDI 23 OCTOBRE

À la session 14h30 - 16h00, je choisis :

- Atelier 1** - Quelles actions possibles sur le foncier pour améliorer la mobilisation du bois ?
- Atelier 2** - Quels partenariats entre collectivités et professionnels pour une meilleure structuration de la filière ?
- Atelier 3** - Gestion forestière : comment garantir la gestion durable de la forêt ?

VENDREDI 24 OCTOBRE

À la session 9h00 - 10h30, je choisis :

- Atelier 4** - Dessertes forestières, aménagement local et moyens techniques
- Atelier 5** - Bois énergie, bois construction : quelles innovations pour la valorisation du bois ?
- Atelier 6** - Filière bois : quelles actions pour privilégier la production locale ?

Conditions d'inscription /annulation

Les inscriptions non réglées ne seront pas prises en compte. Cependant, les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 13 octobre 2008 donnera lieu à un remboursement de 80 %. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé de données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, cochez ici